
Programme de Formation

Circuits hyperfréquences : initiation aux mesures et aux simulations hyperfréquences



Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Techniciens, ingénieurs et chercheurs désireux d'acquérir de nouvelles connaissances et compétences en électronique à haute fréquence.



Objectifs pédagogiques

- Comprendre les spécificités des signaux hautes fréquences dans le fonctionnement des circuits électroniques
- Mesurer les paramètres S d'un circuit électronique, d'une ligne ou d'un filtre
- Résoudre la conception à l'aide des outils de simulations électriques



Description

Acquérir les notions de base utilisées en conception et mesure des circuits hyperfréquences en mettant en œuvre les outils associés : Logiciel de conception haute fréquence, analyseurs de réseaux.

- Notions de base de l'électronique à haute fréquence (propagation guidée, paramètres S, coefficient de réflexion et abaque de Smith, calibrage), mesures de circuits passifs à l'analyseur de réseau avec calibrage.
- Initiation au logiciel de conception hyperfréquence.



Prérequis

BAC+2 minimum. Il est souhaitable d'avoir des connaissances de base en électronique basse fréquence ou électrocinétique, en mesure électrique (générateur de fonction et oscilloscope), en utilisation d'un logiciel de simulation ou de conception.





Modalités pédagogiques

2h30 de cours et 4h30 de TD/TP (principalement des TP). Un seul groupe. Uniquement en Présentiel (cours, utilisation des moyens informatiques et des moyens expérimentaux).



Moyens et supports pédagogiques

Certains supports papiers sur place. Tous les documents en version PDF. Sauvegarde numérique des mesures réalisées et des projets de conception.



Modalités d'évaluation et de suivi

Un suivi individualisé par des évaluations formatives est assuré. Une attestation de fin de formation est délivrée à la fin du parcours.



Informations sur l'admission

L'admission à cette formation ne fait l'objet d'aucun examen, test ou sélection préalable ; l'inscription est validée après réception du dossier complet et confirmation par l'organisme de formation.



Informations sur l'accessibilité

Notre organisme s'engage à garantir l'accessibilité de ses formations à distance et en présentiel aux personnes en situation de handicap. Un référent handicap est mobilisable afin d'analyser les besoins spécifiques et de mettre en place, lorsque cela est possible, les adaptations pédagogiques, techniques ou organisationnelles nécessaires.